



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ORIENTATION ET L'AFFECTION EN FIN DE TROISIÈME





**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SOMMAIRE

**LES CONTACTS**

**LES RESSOURCES**

**LE CALENDRIER + DÉFINITIONS** : orientation et affectation

**L'OFFRE DE FORMATION et LA DEMARCHE DEMATERIALISEE**

**L'ORIENTATION** : les différentes filières et leurs spécificités

LA VOIE PROFESSIONNELLE

LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

**L'AFFECTATION et LES RESULTATS**

PRINCIPES GENERAUX

PARTICULARITES

**PRESENTATION DU LYCEE MONGE-LA CHAUVINIERE**

# LES RDV INDIVIDUELS

## AU COLLEGE BEAUREGARD

- \* Le **lundi**
- \* Prendre RDV à la Vie Scolaire



## AU C.I.O. DE NANTES

34 rue du Fresche Blanc  
44322 Nantes  
Tél : 02 40 94 00 12

### En période scolaire

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Sur RDV de préférence

### Pendant les vacances

Mêmes horaires  
De préférence sur RDV

**RDV possibles au CIO  
avec Mme DAUDRUY le jeudi après-midi**  
(une attestation de RDV peut être fournie)

# LES RESSOURCES



COLLÈGE LE GRAND BEAUREGARD  
COLLÈGE - LA CHAPELLE SUR ERDRE



Accueil **Menu**

Connexion e-lyco

Etablissement

INFORMATIONS PRATIQUES

Espace pédagogique

Blog des actualités

VOYAGES ET SORTIES

ASSOCIATIONS - INSTANCES

**Orientation - Examens**

téléservices

**Orientation**



# LE CALENDRIER

1

Je fais un ou plusieurs vœux provisoires d'orientation

Janvier à février

2

Je fais des démarches : portes ouvertes, mini-stages, forums, CIO...

Janvier à avril

3

Je fais mes vœux définitifs d'orientation et d'affectation

Mai

4

J'ai mes résultats, et je n'oublie pas de m'inscrire si je suis admis

Fin juin début juillet

Plusieurs vœux sont possibles :

- la 2<sup>nd</sup>e générale et technologique
- la seconde professionnelle (Bac Pro)
- la 1<sup>ère</sup> année de CAP

**Je peux encore changer d'avis**

C'est le moment d'explorer et d'échanger avec mes parents et mes enseignants qui donnent un avis sur mes vœux.

**Je pense à élargir mes choix.**

Je précise la formation et l'établissement, pour chaque vœu que je demande et je les classe par ordre de préférence.

**10 vœux maximum** pour l'académie + 5 éventuels hors académie.

Si je ne suis pas admis dans la formation que je veux, je retourne voir mon établissement qui me propose **d'autres solutions.**

# PRÉAMBULE

- L'orientation est un processus de construction d'un parcours (projet de formation). La décision d'orientation porte sur les voies d'orientation (voie professionnelle ou voie générale et technologique).
- L'orientation se distingue de l'affectation, qui est l'organisation de la répartition des élèves dans les filières en fonction de la carte des formations.

Elle est réalisée en fonction de la décision d'orientation, des critères académiques et des vœux des familles.

---

# LA CONSULTATION DES FORMATIONS

Les familles et les équipes éducatives peuvent dès à présent consulter le catalogue 2023 via l'adresse

**<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>**

Le nouveau catalogue des offres de formations 2024 ne sera disponible sur le Service en Ligne Affectation prochainement.

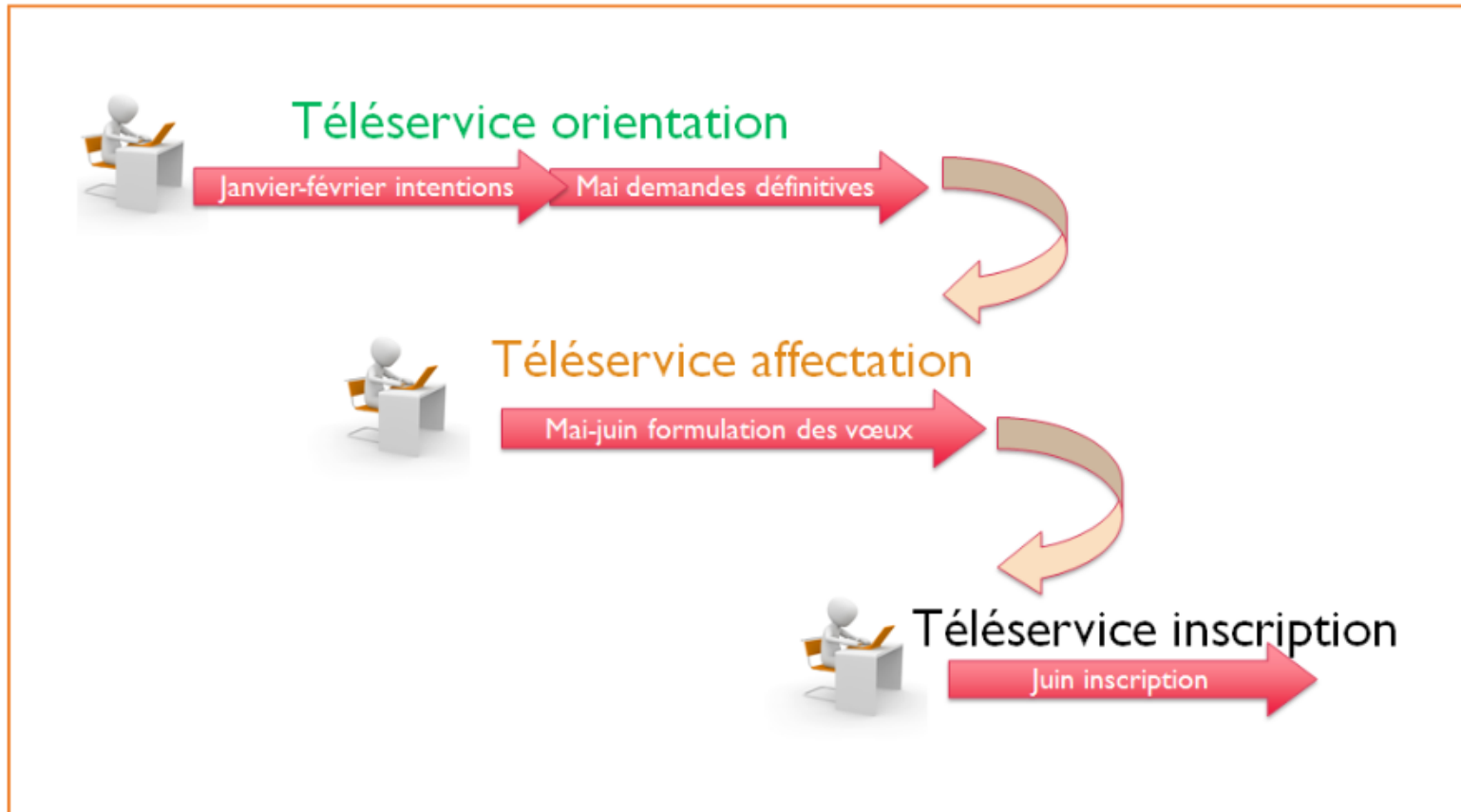
OU

**<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/info-orientation/article/guide-apres-la-3e>** (*1er lien rubrique Orientation, accessible via le site du collègue*)

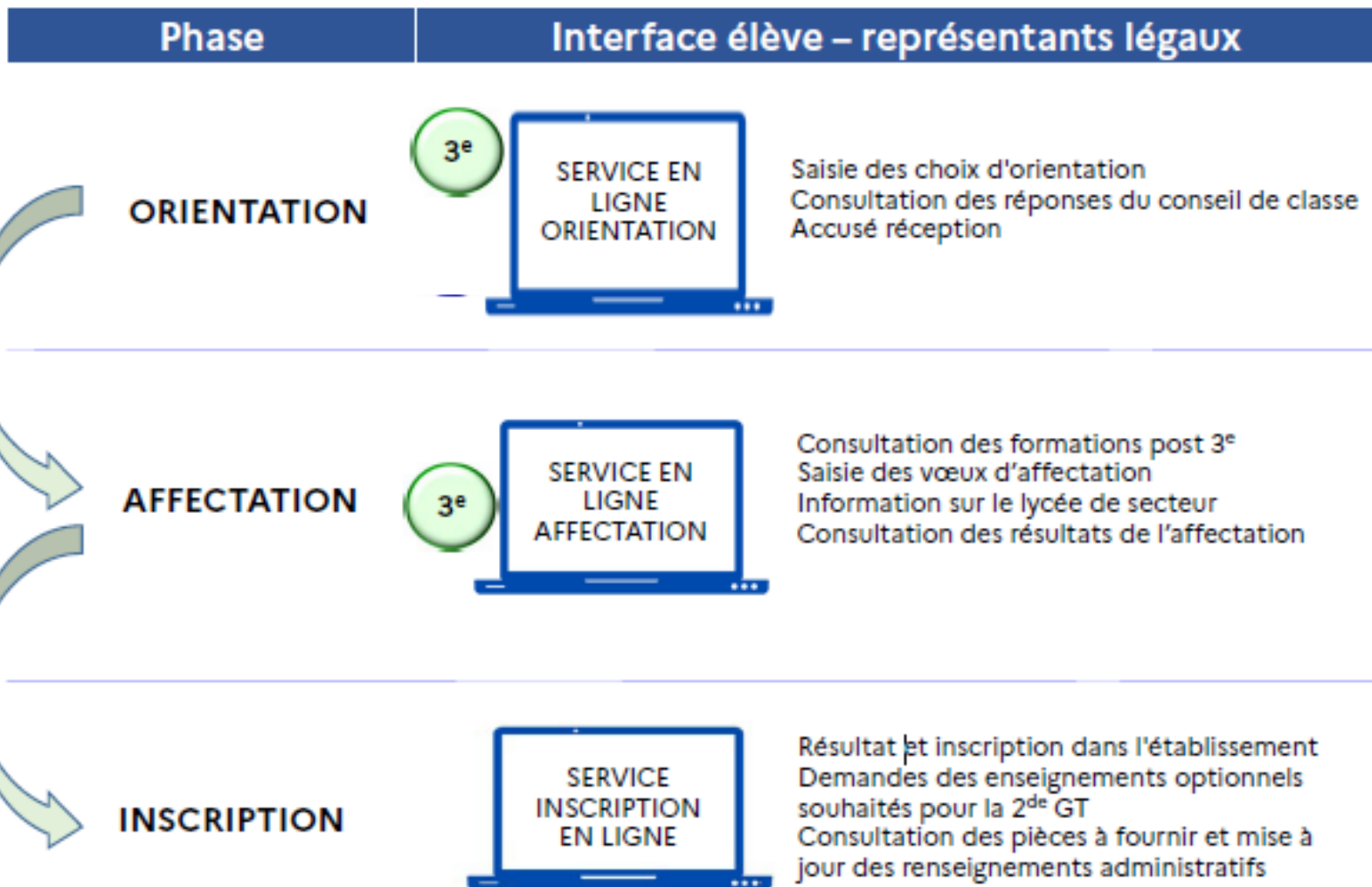
---

# UN PARCOURS DEMATERIALISE

## ORIENTATION - AFFECTATION - INSCRIPTION









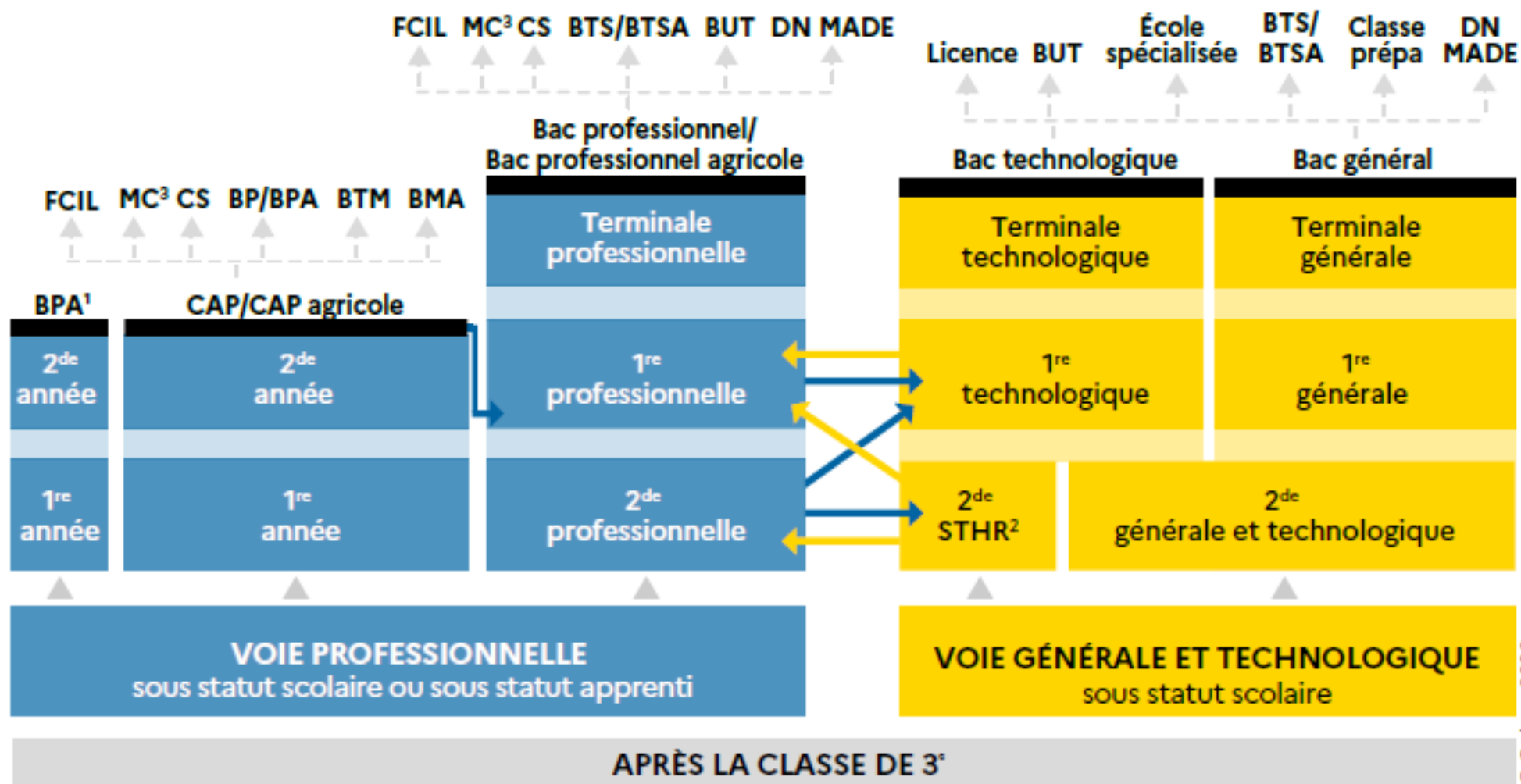
**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# 1- L'ORIENTATION

---

# Les voies d'orientation



→ Passerelles entre les différentes voies.

1. Exclusivement en apprentissage.

2. Dans la série STHR, les enseignements technologiques débutent dès la classe de 2<sup>de</sup>.

3. À compter de janvier 2025, les MC deviendront des CS (certificats de spécialisation).



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# la voie professionnelle

---

# Ressources voie professionnelle

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>



5 étapes pour réussir  
dans la voie professionnelle



Étape 1

Je m'interroge

Les formations de la voie pro →

Quiz sur la voie professionnelle →

La voie pro, est-ce pour moi ? →



Étape 2

Je découvre



Étape 3

Je choisis



Étape 4

Je vis ma voie  
pro



Étape 5

Je réussis

## De nombreux domaines accessibles par la voie professionnelle

**AGRICULTURE**  
**ENVIRONNEMENT**  
**AGROALIMENTAIRE**

**PECHE**  
**AQUACULTURE**

Construction durable  
**BATIMENT**  
**TRAVAUX PUBLICS**

**TRAVAIL**  
**DES METAUX**

**MECANIQUE**  
**GENERALE**  
**MAINTENANCE**  
**INDUSTRIELLE**

**MECANIQUE**  
**MAINTENANCE VEHICULES**

**ELECTRICITE**  
**ELECTROTECHNIQUE**  
**ELECTRONIQUE**

**INDUSTRIES**  
**DE PROCESS**

**PRODUCTION**  
**ALIMENTAIRE**  
**CUISINE**

**TEXTILE**  
**HABILLEMENT**

**BOIS**

**INDUSTRIES**  
**GRAPHIQUES**  
**COMMUNICATION**

**PARAMEDICAL**  
**SOCIAL**  
**SOINS PERSONNELS**

**Métiers de la**  
**relation client**

**TRANSPORT-LOGISTIQUE**  
**GESTION Administration**

## Qualités requises

Savoir-faire  
Savoir-être

- ✓ Attrait pour les enseignements pratiques et concrets
- ✓ Curiosité d'apprendre des techniques et gestes professionnels
- ✓ Stages en entreprise
- ✓ Qualification professionnelle

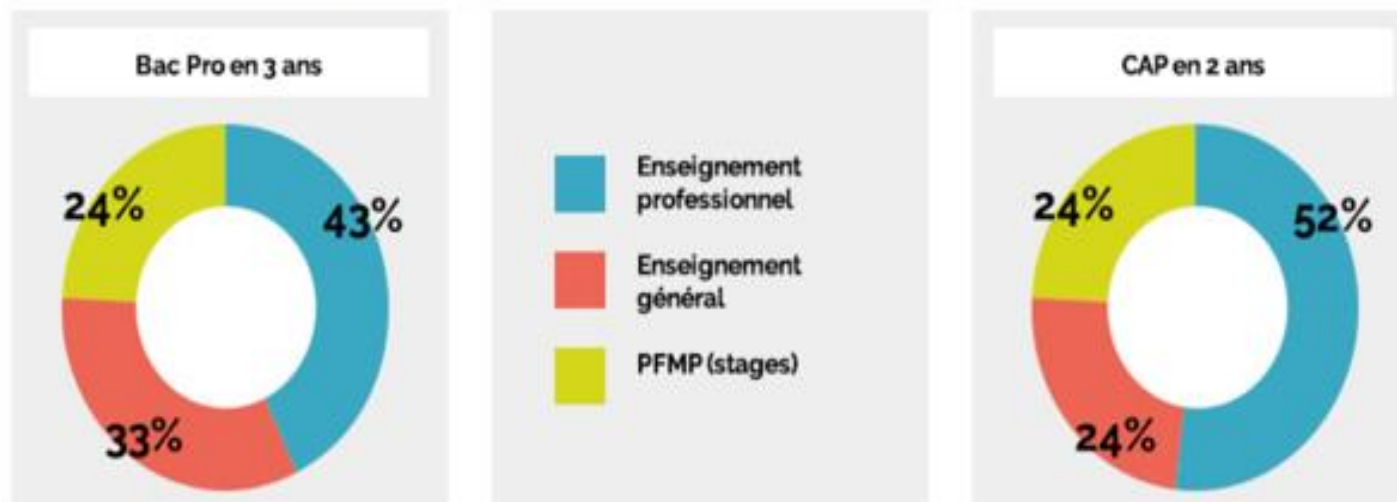


## Répartition des enseignements

- Enseignement **théorique et pratique**
- Objectifs : développer des **compétences professionnelles**
- **Enseignements concrets** pour apprendre un métier rapidement

Qualification  
Gestes professionnels  
Savoir-faire  
Savoir-être

### Répartition des enseignements



### Près de 100 spécialités de BAC Pro

La moitié des enseignements développent des compétences professionnelles élargies à un domaine de métiers.

### Près de 200 spécialités de CAP

Une majorité des enseignements sont liés à un métier précis.



## ■ EN CAP

### **Des matières générales**

**15 ou 16H par semaine**  
appliquées au métier préparé

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- langues étrangères
- sport,
- arts appliqués-cultures appliquées

+

**4H par semaine**  
en arts plastiques ou en sport

### **Des enseignements professionnels**

**17 ou 18H**  
par semaine

*Cours, travaux pratiques en atelier, en intérieur ou en extérieur*

## ■ EN BAC PROFESSIONNEL

### **Des matières générales**

**16 ou 17H par semaine**

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- langues étrangères
- sport,
- arts appliqués-cultures appliquées

+

**1H45** appliquée au métier

**1H** de prévention-santé-environnement

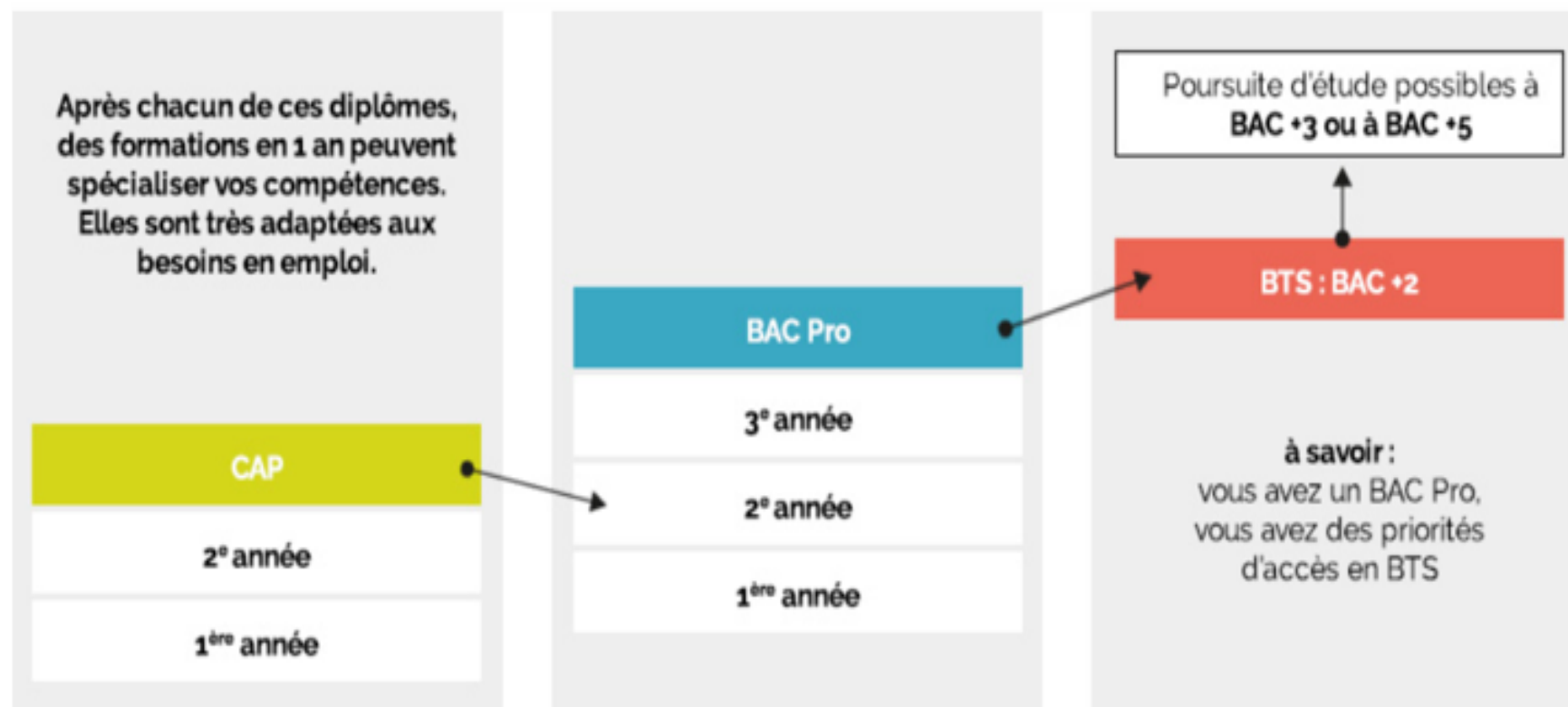
**1H** d'économie-gestion pour certaines spécialités

### **Des enseignements professionnels**

**13H45 par semaine**  
autour de la spécialité choisie

*Cours, travaux pratiques en atelier, en intérieur ou en extérieur*

## Les poursuites d'études sont possibles



## 2 façons d'apprendre : en LP ou en apprentissage

### ■ EN CAP

#### Du temps en entreprise



#### Des stages

**12 à 14 semaines** de stages en entreprise, **sur 2 ans**, selon les spécialités

Ou



#### Un contrat d'apprentissage

**18 mois** dans la même entreprise ou **1 semaine** en cours et **2 semaines** chez l'employeur

#### En lycée professionnel

Cours + Ateliers au LP + Stages en entreprise  
Conventions de stages  
Vacances scolaires

#### En CFA

Alternance cours/entreprise :  
Contrat de travail  
5 semaines de congés payés

### ■ EN BAC PROFESSIONNEL

#### Du temps en entreprise



#### Des stages

**22 semaines** de stages en entreprise, **sur 3 ans**, selon les spécialités

Ou



#### Un contrat d'apprentissage

**24 mois** dans la même entreprise ou **1 semaine** en cours et **2 semaines** chez l'employeur

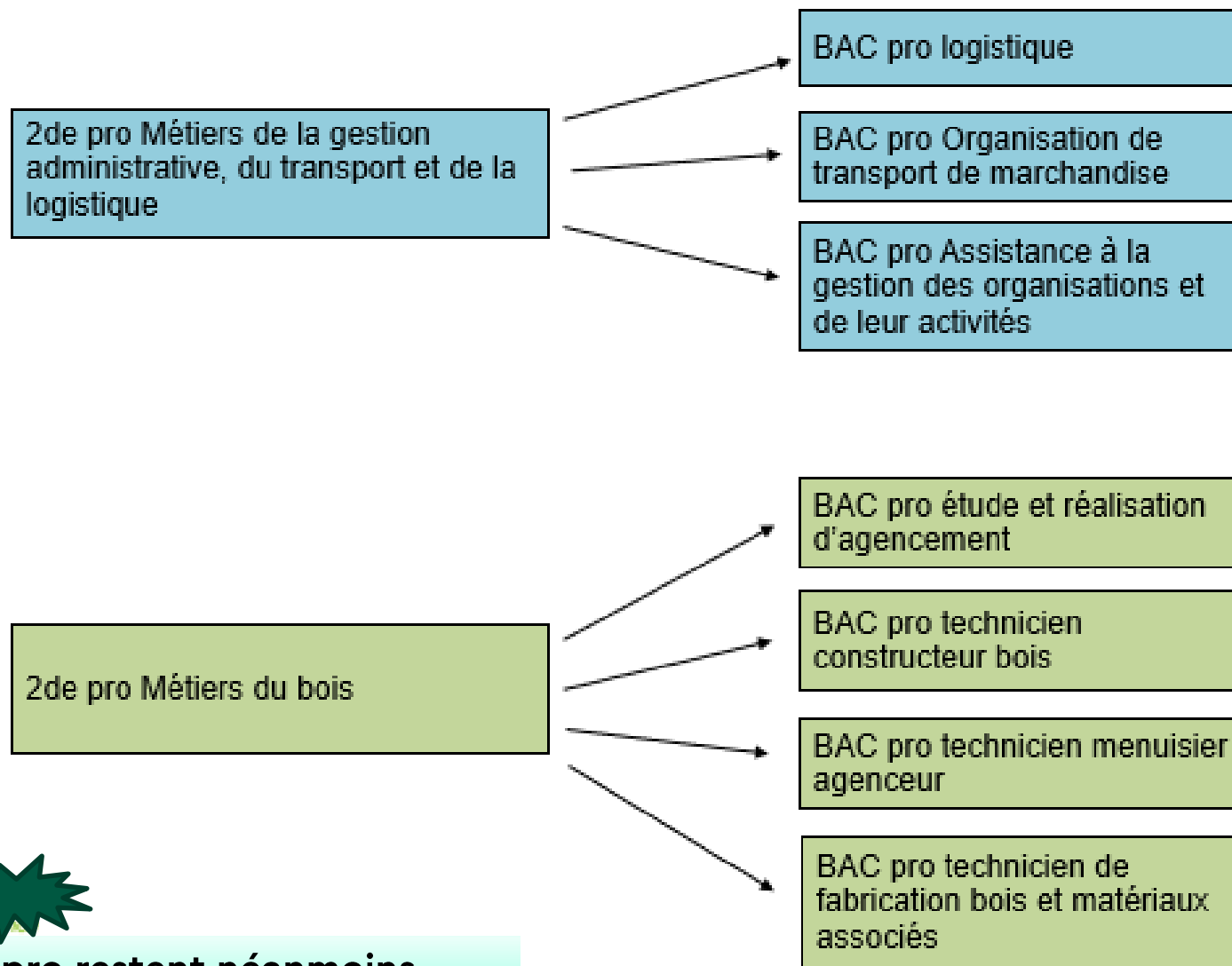


Certaines formations professionnelles possèdent plus de demandes que de places  
= Sélection sur dossier de 3<sup>ème</sup>



Il est difficile de trouver un patron  
> toujours faire des vœux en LP au cas où...

## Les familles de métiers... pour la plupart des bacs pro



**Une trentaine de bacs pro restent néanmoins hors famille de métiers. Ex :**

Accompagnement, soins et services à la personne  
Animation-Enfance et personnes âgées...

## Quelques conseils et points de vigilance

Participer aux **mini-stages** ainsi qu'aux **journées portes ouvertes** des établissements, dans la mesure du possible...

Faire les démarches nécessaires pour **l'apprentissage et l'enseignement privé**

Certaines filières nécessitent un **dossier spécifique ; attention aux dates !**

\***métiers de l'aéronautique** au LP Brossaud Blancho St Nazaire (44)

\***métiers de la sécurité** dans les 8 établissements publics et privés de l'académie

\***technicien en prothèse dentaire** dans les 2 établissements publics de l'académie (44 et 72)

\***métiers de la mer** au LP maritime Cassard Nantes (44)

\***conduite et gestion de l'entreprise hippique** au lycée agricole de Laval (53)

**Envisager plusieurs vœux** : attention certains Bac Pro et CAP sont **très demandés** et la **sélection est sévère**

---



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# la voie générale et technologique

---

# Ressources voie générale et technologique

## Sélectionnez votre classe

Vous pouvez sélectionner une autre classe à tout moment

Seconde générale et  
technologique



Seconde professionnelle



Première générale



Première professionnelle



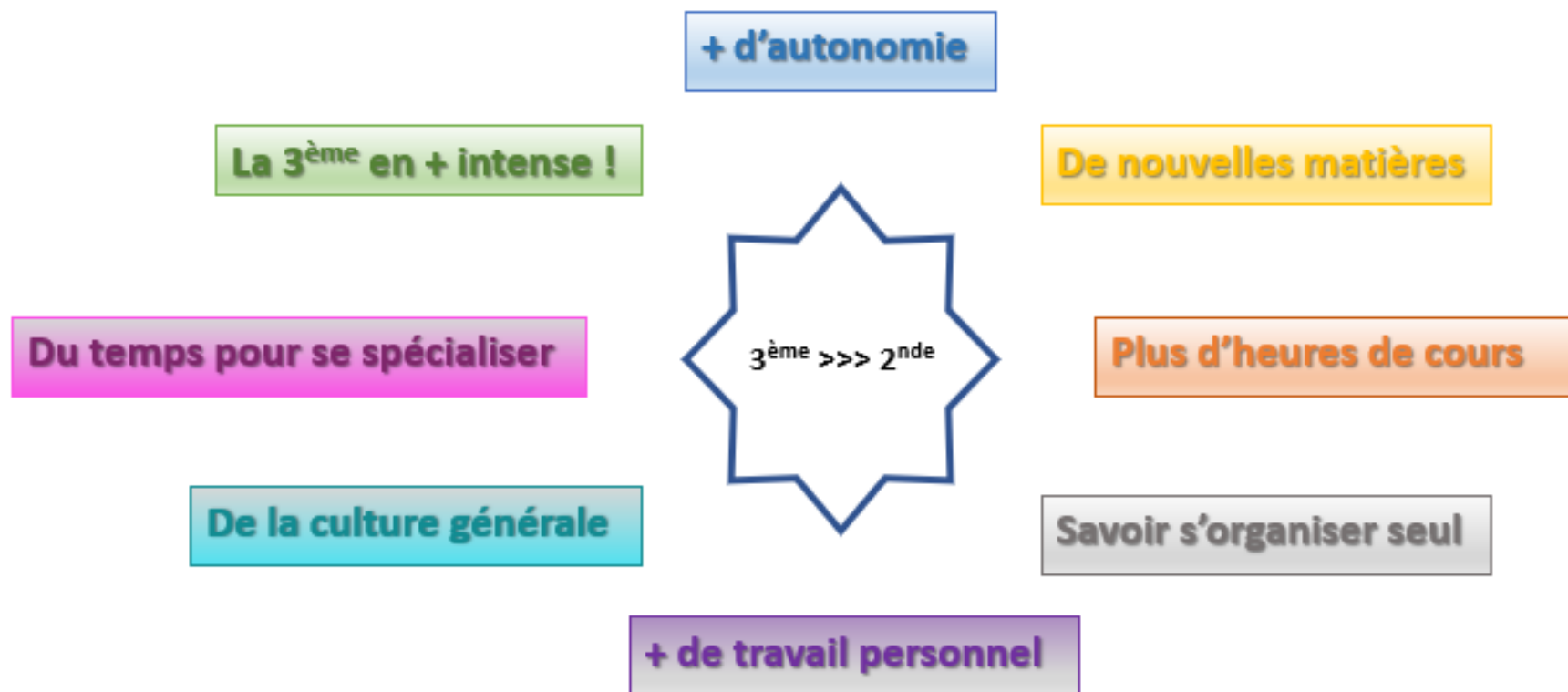
Première technologique



Terminale générale



## Ce qui change...





# La classe de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique

26h30

Des enseignements communs  
pour tous les élèves

Français 4h	Physique chimie 3h
Histoire géographie 3h	Science de la vie et de la terre (SVT) 1h30
Langue vivante A et langue vivante B 5h30	Education physique et sportive 2h
<b>Sciences économiques et sociales (SES)</b> 1h30	Enseignement moral et civique 18h annuelles
Mathématiques 4h	<b>Sciences numériques et technologie</b> 1h30



## Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

### ■ Sciences économiques et sociales

► Découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines, comme la consommation des ménages ou la production des entreprises.

### ■ Sciences numériques et technologie

► Cet enseignement étudie les principales composantes du numérique et de la technologie pour découvrir les enjeux et les problématiques actuelles.



Eventuellement...

## ▼ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS GÉNÉRAUX

### Enseignements optionnels généraux

- Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre)
- Arts du cirque
- Éducation physique et sportive (EPS)
- Langues et cultures de l'Antiquité : grec
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin
- Langue des signes française
- LVC étrangère ou régionale

## ▼ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS TECHNOLOGIQUES

### Enseignements optionnels technologiques

- Atelier artistique
- Biotechnologies
- Création et culture-design
- Création et innovation technologiques
- Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre
- Management et gestion
- Santé et social
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences et laboratoire

## ▼ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS PROPOSÉS DANS LES LYCÉES AGRICOLES

### Enseignements optionnels proposés dans les lycées agricoles

- Écologie-agronomie-territoires-développement durable (enseignement général)
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives
- Pratiques professionnelles
- Pratiques sociales et culturelles (enseignement technologique)

Entre 1h30  
et 3h / sem  
et par option

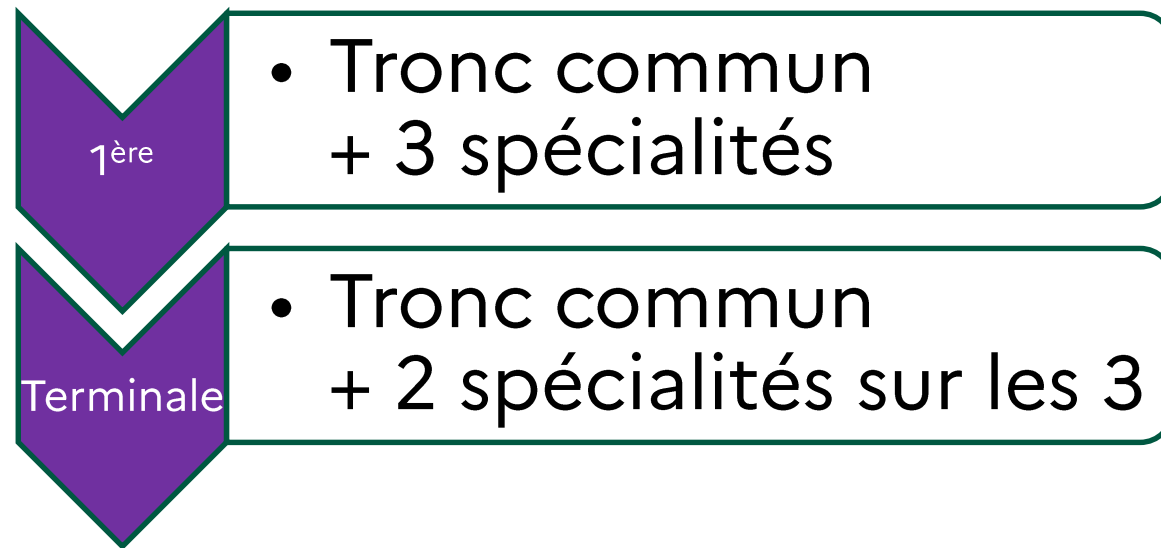
1

+1 max

NB : Les enseignements optionnels de langues et cultures de l'Antiquité de latin et grec peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements.

## Après la 2<sup>nd</sup>e : choix entre voie générale OU technologique

### Voie générale



# Voie technologique

Attention : 8 spécialités dont 4 avec des spécificités dès la 2<sup>de</sup>

**STI2D**

**INDUSTRIE**



**STL**

**LABORATOIRE**



**STAV**

**AGRONOMIE**



**STMG**

**GESTION**



**ST2S**

**SANTE-SOCIAL**



**STD2A**

**ARTS APPLIQUES**



**S2TMD**

**MUSIQUE-DANSE**



**STHR**

**Hôtellerie-Restauration**



En établissement agricole : lycée Terre Atlantique (option **EAT2D** - Ecologie Agronomie-Territoire et Développement Durable- sélection sur dossier scolaire si trop de demandes)

- \* 2<sup>de</sup> spécifique pour **STHR** (Appert)
- \* Option Culture et pratique de la danse / musique / théâtre pour **S2TMD** (Mandela ou Angers + conservatoire)
- \* Option Création et Culture Design pour **STD2A** (Livet). Rq = environ 5 demandes pour 1 place

Pour en savoir plus : site de l'onisep

Accueil > Au lycée, au CFA > Au lycée général et technologique > Passeport pour la voie techno

## La voie générale et technologique : quelles différences ?

Approche générale



- Pour approfondir les **matières générales, théoriques**
- Pour envisager des études supérieures longues (>3ans)

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques.

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail.

Approche technologique



- Pour une **approche plus concrète**
- Pour envisager des études supérieures courtes (2-3 ans),
- Avec une ouverture sur des études longues

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques.

Intérêt pour les projets concrets, goût pour la manipulation et l'observation.

---

## 2- L'AFFECTATION

---

Elle passe par une **procédure informatisée** (saisie des vœux)  
Service en ligne d'Affectation

**Plusieurs vœux** (jusqu'à 10) à classer par ordre de préférence  
**1 vœu = une formation + un établissement**

Pour le privé, contacter directement les établissements souhaités.

Pour l'apprentissage, contacter le lycée ou le CFA et rechercher un patron.

---

## Règles générales pour un établissement public

Voie professionnelle  
+  
2<sup>ndes</sup> sélectives (cas particuliers)

**Affectation selon un  
barème ou sur dossier  
(sélection)**

Résultats scolaires et compétences  
évaluées par les professeurs  
+ Avis du chef d'établissement

Eventuellement, dossier spécifique

- >> Risque de ne pas être pris
- >> Formuler plusieurs vœux

La plupart des 2<sup>ndes</sup>  
générales et technologiques

**Affectation selon  
le secteur géographique**

**Affectation automatique**

- \*sur décision d'orientation,
- \*dans un établissement

du secteur (Monge-Carcoët)

Rq : options choisies au moment de l'inscription

Affectation dans un autre lycée  
**sur dérogation**

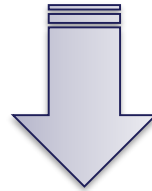
- >> Risque de ne pas être pris
- >> Formuler plusieurs vœux



## Cas particuliers voie professionnelle

2<sup>ndes</sup> professionnelles concernées :

- \***métiers de l'aéronautique** au LP Brossaud Blancho St Nazaire (44)
- \***métiers de la sécurité** dans les 8 établissements publics et privés de l'académie
- \***technicien en prothèse dentaire** dans les 2 établissements publics de l'académie (44 et 72)
- \***métiers de la mer** au LP maritime Cassard Nantes (44)
- \***conduite et gestion de l'entreprise hippique** au lycée agricole de Laval (53)



**Pas de dérogation en voie pro**



Résultat communiqué le **fin mai 2024**

**L'élève admis ou classé en liste supplémentaire doit obligatoirement saisir ce vœu en 1<sup>er</sup> rang pour le confirmer lors de la saisie des vœux d'affectation avant fin mai 2024.**

Si l'élève est refusé, il devra formuler d'autres vœux.

# Cas particuliers voie générale et technologique

**Vœux spécifiques sur dossier**

## Sections Binationales

**Abibac** (allemand):

N. Mandela

**Bachibac** (espagnol):

N. Mandela

**Esabac** (italien):

Camus

## Section Internationale

**« américaine » :**

N. Mandela

**Seconde spécifique option musique et danse** (vers bac S2TMD)

Musique: N. Mandela

Danse: J. du

Bellay(Angers)

Pour ces vœux, examen des dossiers, éventuellement entretien et / ou épreuves de sélection

**Vœux 2<sup>ndes</sup> contingentés**

**Création et Culture Design** Lycée Livet

**Seconde Spécifique STHR**

Lycée Appert

Classement des candidats selon un barème académique avec les critères suivants :

- candidats domiciliés dans l'Académie
- avis du chef d'établissement
- bilan de fin de cycle 4 : compétences et notes avec coefficients selon les matières

**Vœux 2<sup>ndes</sup> GT de l'agriculture**

Ex. : choix de l'option **EAT2D** (Ecologie et Agronomie-Territoire et Développement Durable)

En vue d'un bac STAV par exemple

Si le nombre de vœux est > au nombre de places, régulation opérée par classement des élèves selon un barème académique avec les critères suivants :

- priorité aux élèves du département
- bilan de fin de cycle 4 : compétences et notes avec coefficients selon les matières

**Lycée hors secteur**

**Faire une demande de dérogation :** document à demander au collège

Date limite de retour des demandes et justificatifs au collège  
**Fin mai**

**Etablissement privé et apprentissage**

Il faut vous adresser directement à l'établissement souhaité ou au CFA (+ recherche d'entreprise)

**Vœux sur dossier : résultat communiqué le vendredi fin mai 2024**

L'élève **admis ou classé en liste supplémentaire** doit obligatoirement saisir ce vœu **en 1<sup>er</sup> rang** pour le confirmer lors de la saisie des vœux d'affectation.

Si l'élève est refusé, il devra formuler d'autres vœux.

**IMPERATIF :**  
Demander au moins 1 Vœu sur son lycée de Secteur

# Les dérogations en voie générale et technologique

## REMARQUES

- Les demandes de dérogation sont examinées si des **places** restent **disponibles après affectation des élèves du secteur** et selon des **critères nationaux et départementaux**<sup>1</sup>.
- La demande de dérogation concerne uniquement les **lycées publics de l'éducation nationale**.
- **Exceptions** : les secondes GT **option création et culture design**, secondes spécifiques sciences et technologies **hôtellerie - restauration** et secondes GT à **recrutement sur dossier** ne sont pas concernées par les demandes de dérogation.
- L'accord de dérogation **n'implique pas** automatiquement la **prise en charge financière des transports scolaires** par la collectivité territoriale **ni une place en internat**.

Motifs par ordre de priorité		Justificatifs à vérifier par l'établissement d'origine	Justificatifs à vérifier par la DSDEN*
1	Elèves en situation de handicap		Notification MDPH à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN
2	Elèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité du lycée demandé		Certificat du médecin à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN
3	Elèves boursiers	Attestation de l'attribution de bourses de collège	
4	Elèves dont un frère/une sœur est déjà scolarisé-e dans l'établissement demandé (et y sera encore inscrit-e à la rentrée 2022)	Certificat de scolarité du frère ou de la sœur	
5	Elèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé	Distances entre établissements et des possibilités de transport	
6	Elèves devant suivre un parcours scolaire particulier		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les sections sportives scolaires, sections d'excellence sportive et pôle espoir : justificatif d'admission sur les listes principales de recrutement.</li> <li>• Pour la continuité de parcours pour une LVA ou LVB non dispensée dans le lycée de secteur : justificatif de suivi de la LVA ou LVB dans l'établissement actuel</li> </ul>

## 7 | Convenances personnelles

Pas de justificatif, les représentants légaux précisent leur motivation sur l'imprimé de demande de dérogation.

Pour un motif de **choix d'option**, critères supplémentaires pour départager les élèves si nécessaire :

- 1- élèves issus de REP/REP+
- 2 - élèves relevant des cordées de la réussite
- 3 - évaluations scolaires de 3<sup>ème</sup>

## 3- LES RÉSULTATS

Résultats définitifs fin juin 2024 sur SLA

Inscriptions possibles ensuite dans les établissements à partir du SLI

---

# 4- LES 2<sup>ÈME</sup> ET 3<sup>ÈME</sup> TOURS POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

---

Ces procédures ont pour objectif de permettre **aux élèves sans solution d'affectation** et toujours à la recherche d'une formation professionnelle, de formuler des vœux sur les places non pourvues après les résultats d'affectation de la phase principale

## Le Tour d'affectation de juillet :

**La saisie des vœux d'affectation : 1<sup>ère</sup> semaine de juillet**

Les représentants légaux doivent renseigner, signer et remettre la fiche de vœux « tour d'affectation de juillet » fournie par l'établissement actuel de l'élève qui effectuera la saisie des vœux de l'élève sur AFFELNET Lycée. **Nombre maximum de vœux possibles : 4 vœux dans l'académie de Nantes**

### ♦ Les candidats éligibles :



**UNIQUEMENT les élèves sans solution d'affectation** : refusés ou en liste supplémentaire sur tous leurs vœux ainsi que ceux ayant fait un vœu unique de recensement (absence de contact, vœu vers formations en apprentissage...) à l'issue de la phase principale d'affectation et toujours à la recherche d'une formation professionnelle post troisième en **lycées professionnels public de l'éducation nationale et de l'agriculture.**

Résultats début juillet

## Le Tour d'affectation de septembre :

**La saisie des vœux d'affectation : 1<sup>ère</sup> semaine de septembre**

Résultats mi-septembre

---

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION !**